



Guide de Pêche 68



Fédération
du Haut - Rhin
pour la pêche et la protection
du milieu aquatique

La Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Haut-Rhin (FDAAPPMA 68), appelée plus couramment Fédération de Pêche du Haut-Rhin, est une association « Loi 1901 » à caractère d'utilité publique. Administrée et gérée par un Conseil d'Administration constitué de bénévoles élus, ses missions et ses statuts sont définis par l'arrêté ministériel du 16 janvier 2013.

La Fédération du Haut-Rhin

La Fédération de Pêche du Haut-Rhin voit le jour le 11 novembre 1929. Ses missions et ses actions n'ont cessé d'évoluer depuis, au gré des changements législatifs et des volontés de ses dirigeants. Elle est dorénavant professionnalisée et assure tout un panel de missions dont les axes principaux sont les suivants :

- **assurer et coordonner** la gestion de la pêche de loisir dans le Haut-Rhin
- **promouvoir** le Loisir Pêche
- **Protéger** et **valoriser** les milieux aquatiques
- **contrôler** et **surveiller** les milieux

Rien de tout cela ne serait possible sans l'investissement de plusieurs centaines de bénévoles dans des Associations locales Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, **les AAPPMA !**

© Julien KAUFFMANN

Les Chiffres

10 salariés

2 000 km de berges de 1^{re} catégorie

36 AAPPMA fédérées

1 200 km de berges de 2^e catégorie

1 garde-pêche professionnel

49 espèces de poissons

80 gardes-pêche bénévoles

70 gardes-champêtre de la Brigade Verte

12 000 membres actifs sur le département

17 000 pêcheurs adhérents

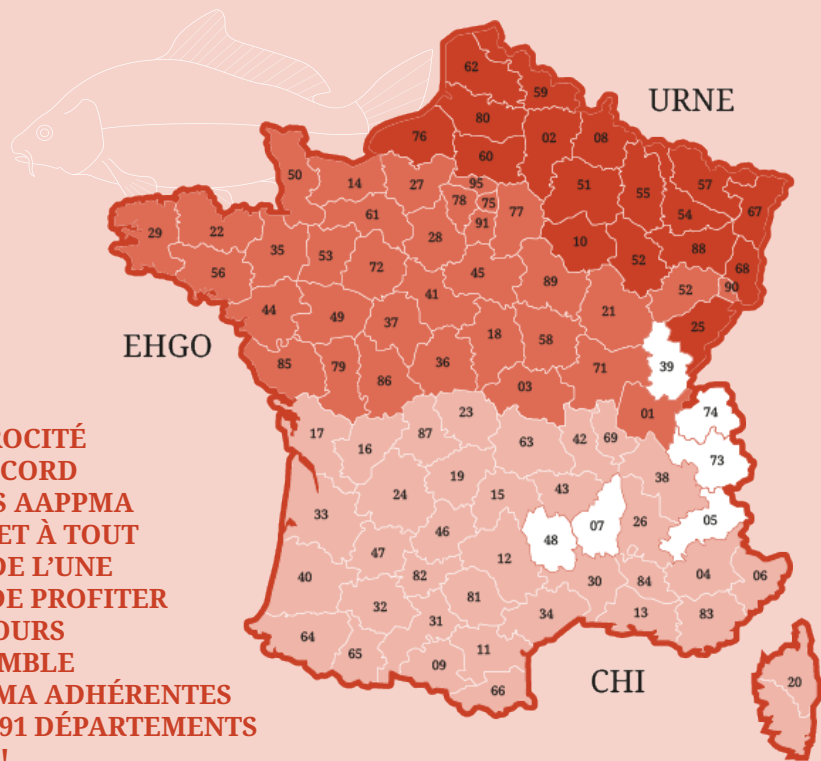
3 films promotionnels

+ de 800 bénévoles

1 Atelier Pêche Nature fédéral

6 Ateliers Pêche Nature AAPPMA

La Réciprocité Interfédérale



LA RÉCIPROCITÉ EST UN ACCORD ENTRE LES AAPPMA QUI PERMET À TOUT MEMBRE DE L'UNE D'ELLES, DE PROFITER DES PARCOURS DE L'ENSEMBLE DES AAPPMA ADHÉRENTES DANS LES 91 DÉPARTEMENTS SUIVANTS !

Le Haut-Rhin fait partie de cette entente, via le groupement URNE (Union Réciprotaire du Nord Est).

Cette réciprocité est offerte avec toutes les cartes annuelles, à l'exception des adultes masculins, qui doivent prendre la carte Interfédérale ou s'acquitter du timbre réciprotaire.

Attention : Bien que + de 95 % du Haut-Rhin soit en réciprocité, toutes les AAPPMA ne font pas partie de cet accord. Des règlements propres à chaque association peuvent exister, il faut donc veiller à en prendre connaissance avant de se rendre sur place, via la Fédération ou l'AAPPMA concernée.

Cartes



POUR POUVOIR PÊCHER, IL VOUS FAUT AVOIR UNE CARTE DE PÊCHE VALIDE

Vous pouvez en faire l'acquisition de chez vous par le biais du site www.cartedepeche.fr, auprès de votre association de pêche locale (AAPPMA) ou chez un dépositaire. Listing et carte interactive disponibles sur le site Internet de la Fédération. Cette carte vous permet de :

- **vous acquitter de la CPMA (Cotisation Pêche Milieu Aquatique).** Une partie de cette taxe nationale constitue la redevance versée aux agences de l'eau.
- **adhérer à une AAPPMA** (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique), **seule entité** autorisée à vendre une carte de pêche.
- avoir le **droit de pêcher** de la part du **propriétaire** sur le **territoire autorisé**

Acheter une carte de pêche c'est contribuer aux projets de préservation de l'eau et de restauration des milieux aquatiques.

Carte Interfédérale

+ de 18 ans
Pêche sur les lots réciproitaires de France (URNE, EHGO, CHI)

Carte Personne majeure

+ de 18 ans
Pas de réciprocité interfédérale
Pêche sur les lots réciproitaires du département 68

Carte Personne mineure

- de 18 ans au 1^{er} janvier de l'année civile en cours.
Pêche à 1 seule canne.
Réciprocité offerte

* sauf pour les AAPPMA non réciproitaires, plus d'informations sur cartedepeche.fr



Carte Découverte

Femme

Femme de + de 18 ans.
Pêche à 1 seule canne.
Réciprocité offerte

Carte Découverte

- 12 ans

- de 12 ans au 1^{er} janvier
de l'année civile en cours.
Pêche à 1 seule canne.
Réciprocité offerte

Carte Hebdomadaire

Valable 7 jours consécutifs.

Carte Journalière

Valable 1 journée.

IMPORTANT ! Pêcher sans carte de pêche est une infraction grave à la loi, pouvant entraîner des conséquences financières bien plus élevées que le prix d'achat et une **convocation au tribunal.**

Code de bonne Conduite



Toujours avoir sa carte de pêche valide sur soi



Respecter les périodes d'interdiction de pêche pendant la reproduction des poissons



Respecter l'environnement et les biens communs



Respecter le poisson (limiter à quelques secondes le temps hors de l'eau pour le décrocher et le prendre en photo, utiliser une épuisette)

Signaler toute atteinte aux milieux aquatiques



1. Je note le lieu précis
2. Je caractérise l'atteinte observée
3. Je prends des photos
4. Je remplis la fiche signalement disponible auprès de la Fédération de Pêche du Haut-Rhin et l'envoie par mail (contact@peche.fr), accompagnée de photos
5. Je contacte la Fédération par téléphone au 03 89 60 64 74 en cas d'urgence uniquement
6. En cas de non réponse, je contacte par ordre de priorité :
 - l'OFB : 03 89 33 90 03
 - la brigade verte du Haut-Rhin : 03 89 74 84 04
 - la police ou la gendarmerie : 17
 - les pompiers, en cas de pollution chimique sévère : 18
 - la DDT68 : 03 89 24 84 40 ou 03 89 24 81 37

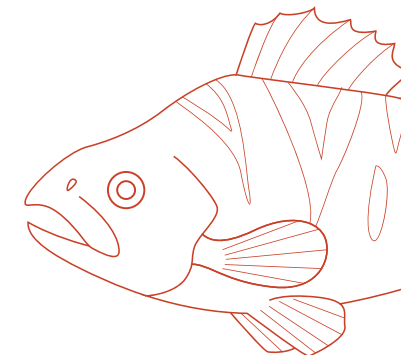
Attention, dans tous les cas, n'intervenez jamais seul, pour des questions de sécurité mais surtout de procédure judiciaire !

En cas d'extrême urgence, faites le 18 !

Ateliers Pêche Nature

Le Haut-Rhin compte 1 APN fédéral et 6 APN animés par des bénévoles, **il y en a forcément un à côté de chez vous !** Détails et renseignements complets auprès de la Fédération et sur peche68.fr.

Les Ateliers Pêche Nature ont pour objectif de permettre au pêcheur débutant, à l'issue de sa formation, de pratiquer la pêche en ayant un comportement autonome et responsable vis-à-vis de la nature, des autres usagers du milieu aquatique et de lui-même.

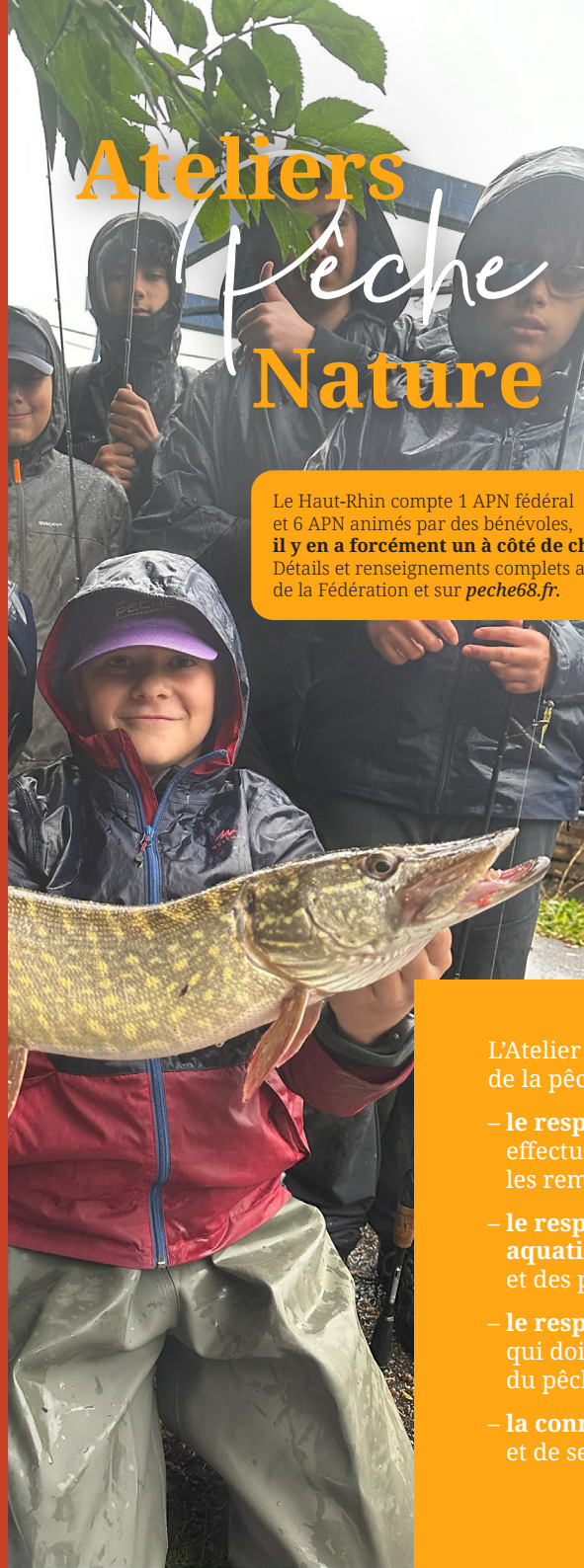


Conditions d'accès :

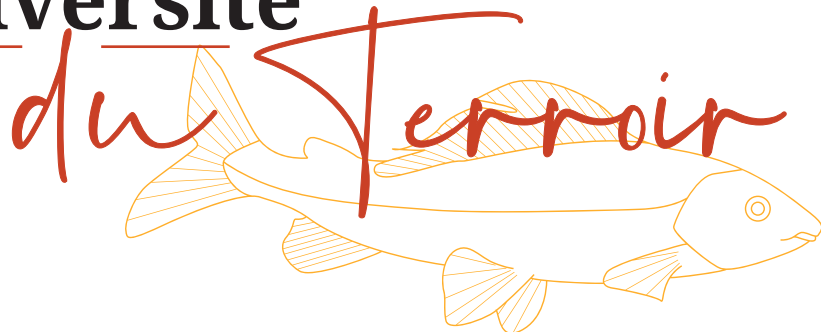
- être âgé de 8 à 16 ans
- avoir une carte de pêche en cours de validité
- remplir la fiche d'inscription disponible sur peche68.fr
- savoir impérativement nager

L'Atelier Pêche Nature transmet l'éthique de la pêche associative fondée sur :

- **le respect du poisson**, dont la pêche effectuée dans les règles de l'art permet de les remettre en liberté sans dommage
- **le respect et connaissance des milieux aquatiques**, de leur faune, de leur flore et des paysages qui leurs sont associés
- **le respect de soi-même et d'autrui**, qui doit inspirer le comportement du pêcheur à l'égard des autres usagers
- **la connaissance du Loisir Pêche** et de ses structures gestionnaires associatives



Diversité



Les Hautes Vosges alsaciennes

Amoureux de la nature, de la faune sauvage, des montagnes arborées et de la neige, les Hautes Vosges sont faites pour vous !

Luge d'été, raquettes, ski de fond ou ski de piste au Markstein, VTT, randonnées, gastronomie, les activités sont multiples sur ce territoire de qualité, magnifié par les actions du Parc Naturel Régional.

Grand tétras, chamois, cerfs, lynx et loups règnent sur cette nature préservée, que les plus chanceux auront peut-être l'occasion de croiser. Après un bon bol d'air pur, il est agréable de déguster les produits locaux (munster, myrtilles, bargkass) dans une des nombreuses **fermes auberges**, véritable institution locale.

Cette chaîne de montagne dite de moyenne altitude marque la limite entre l'Alsace et la Lorraine. La partie haut-rhinoise accueille le Grand Ballon, plus haut sommet des Vosges culminant à 1424 m. **La route des Crêtes vous dévoilera des points de vue à couper le souffle sur la plaine d'Alsace, la Forêt Noire et même les Alpes par bonne visibilité !** En redescendant des sommets, n'hésitez pas à prendre du bon temps dans les vallées de Masevaux, Thann, Guebwiller ou encore Munster qui foisonnent d'intérêts.

Sauvages et abruptes, les versants alsaciens sont parcourus par de nombreuses rivières qui rejoignent toutes le Rhin par l'intermédiaire de l'Ill. **Quelques saumons ont même été surpris en pleine reproduction sur ces jolis cours d'eau frais et oxygénés !** Ruisseaux, torrents et lacs d'altitude des Hautes Vosges sont le royaume de la Truite, pour le plus grand bonheur des pêcheurs.

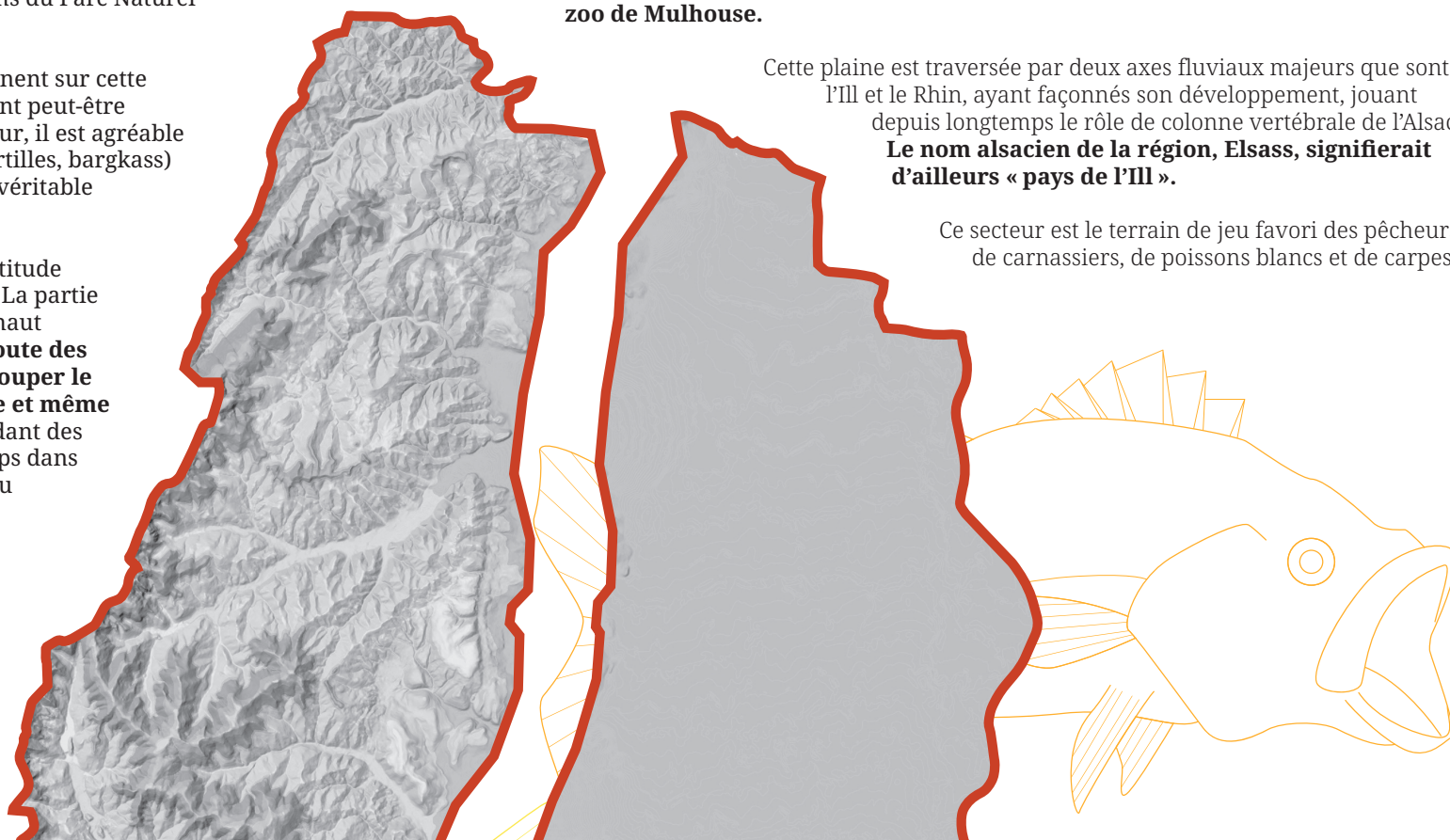
La plaine de l'Ill et du Rhin

Coincé entre les massifs des Vosges à l'Ouest et ceux de la Forêt Noire à l'Est, ce territoire dynamique est caractérisé par un climat particulièrement sec, l'absence de relief et des réserves d'eau souterraine immenses, berceau d'une industrie et d'une agriculture prédominantes.

Nombreux sont les atouts de ce territoire dont Colmar et Mulhouse constituent les deux pôles d'activité du département : route des Vins, villages pittoresques (Ribeauvillé, Turckheim, Riquewhir, Eguisheim, Kaysesberg pour les plus connus), pistes cyclables, canaux, musées (Ecomusée d'Alsace et Cité de l'Automobile pour les plus fameux), zoo de Mulhouse.

Cette plaine est traversée par deux axes fluviaux majeurs que sont l'Ill et le Rhin, ayant façonnés son développement, jouant depuis longtemps le rôle de colonne vertébrale de l'Alsace. **Le nom alsacien de la région, Elsass, signifierait d'ailleurs « pays de l'Ill ».**

Ce secteur est le terrain de jeu favori des pêcheurs de carnassiers, de poissons blancs et de carpes.





Le Sundgau

Le Sundgau, c'est ce petit pays d'Alsace méridionale aux portes de Mulhouse, Bâle et Belfort, donnant naissance à deux cours d'eau importants, la Largue et surtout l'Ill, véritable collecteur de tous les autres cours d'eau du département.

Ce territoire constitué de vallons boisés est traversé par de jolies routes sinueuses reliant d'élégants villages, regroupant des maisons à colombages patiemment restaurées qui rivalisent de beauté. Le Sundgau, ce sont aussi, les chapelles fleuries, les vergers alternant avec de vastes prairies, les forêts mystérieuses parsemées d'une multitude d'étangs poissonneux...

Ici, les coutumes villageoises demeurent vivantes, que ce soit à Ferrette, Altkirch ou Dannemarie. La tradition rurale perdure aujourd'hui encore dans des fermes dynamiques qui proposent de nombreux produits brut ou transformés sur place, faisant la part belle aux circuits-courts si avantageux. Les collines sundgauviennes aux terrains imperméables marneux se caractérisent par une multitude d'étangs constituant de superbes puits de biodiversité. On ne peut pas quitter le Sundgau sans avoir goûté sa recette culinaire emblématique, la **carpe frite**, qui bénéficie même d'une route dédiée qui regroupe les meilleures auberges. Une visite à la **Maison de la Nature du Sundgau** vous permettra de découvrir l'ensemble de ces richesses.

La plupart de ces étangs, véritables paradis pour les cyprinidés et les carnassiers, sont privés mais la Fédération et les AAPPMA en gèrent de nombreux et notamment le **Plan d'Eau de Courtavon** (17 ha), l'un des plans d'eau fédéraux, doté d'un camping accessible aux pêcheurs et leur famille..

La région des trois frontières

Desservi par l'Aéroport européen Bâle-Mulhouse-Fribourg, **ce véritable carrefour européen est une des portes d'entrée pour découvrir l'Alsace et le Grand Est en général.**

Ce territoire présente la particularité de posséder à la fois une frontière commune avec l'Allemagne à l'Est, la Suisse au Sud, et d'autre part un fleuve commun, le Rhin, contribuant à sa richesse multiculturelle.

Ce majestueux fleuve européen, connu pour son rôle dans le transport des marchandises et industriel a conservé un ancien tracé « naturel », où la nature a repris ses droits et attire irrésistiblement les amoureux des grandes rivières sauvages : le Vieux-Rhin.

La réserve naturelle de la Petite Camargue Alsacienne est le lieu idéal pour une ballade en famille à la découverte de cette nature préservée.

Grâce aux actions depuis plus de 20 ans de l'association Rhin Meuse Migrateurs (anciennement Association Saumon Rhin), avec le soutien de la pisciculture impériale de la Petite Camargue Alsacienne et les investissements d'EDF, ce sont chaque année plusieurs dizaines de saumons qui remontent le Rhin depuis l'embouchure dans le Mer du Nord à Rotterdam. Ces majestueux poissons ont dû franchir de nombreux obstacles puis parcourir des centaines de kilomètres afin d'atteindre les zones de reproduction des rivières où ils sont nés.

Pleine Nature

avec d'innombrables sentiers
de randonnée, de pistes VTT
et d'itinéraires cyclables

© Julien KAUFFMANN



Patrimoine

avec de nombreux
châteaux, des musées
mythiques et des sites
naturels d'exception

© Julien KAUFFMANN



Sensations

avec du parapente,
de l'accrobranche,
et le meilleur parc
d'attractions du
monde à proximité

© Andrii DENYSENKO



Des activités

pour tous !

La diversité du territoire permet de satisfaire
toutes les envies, seul, accompagné ou en famille
TOUT LE MONDE Y TROUVE SON BONHEUR !

Gastronomie

avec la route des vins, les
nombreux plats typiques et
restaurants du terroir alsacien

© Manuel VENTURINI



14 lacs de montagne



Pas moins de 14 lacs de montagne, représentant plus de 200 hectares, sont situés dans le massif des Vosges côté haut-rhinois, avec du Nord au Sud :

- lac Noir et lac Blanc **39**
- lac Vert et lac des Truites ou Forlet **16**
- Altenweiher **14** Fischbœdle **7** et Shiesrothried
- lac de la Lauch et lac du Ballon **8**
- lac de Kruth-Wildenstein **37**
- lac d'Alfeld, Petit et Grand Neuweiher et lac des Perches **30**

Certains naturels, d'autres aménagés ou encore liés à des barrages, certains en 1^{re} catégorie, d'autres en 2^e, mais tous avec des atouts qui méritent de leur rendre une petite visite, que ce soit à pied ou en voiture.

Les truites y sont reines mais les autres espèces ne sont pas en reste. Ces lacs sont le royaume des pêcheurs: **pêche à la bombette, au posé, aux leurres ou à l'anglaise, il y en a pour tous les goûts !**

Le cadre y est idyllique et les attraits touristiques nombreux. N'hésitez pas à prendre votre pique-nique et de profiter du déplacement pour une jolie ballade ou passer un moment de détente en famille. Nous ne pouvons toutefois que vous recommander de déguster le fameux mais copieux repas marcaire issu de produits fermiers locaux !

2000 km de rivières à truites de 1^{re} catégorie



Le massif vosgien donne naissance à pas moins de 6 rivières majeures avec des eaux fraîches et oxygénées, idéales pour le développement des truites fario sauvages : **Largue, Doller, Thur, Lauch, Fecht, Weiss et Liepvrette.**

Il y en a encore une fois pour tous les goûts, que ce soit en matière de rivières mais aussi de techniques de pêche. Du petit torrent à la grande rivière de piémont idéale en wading, en passant par les ruisseaux de montagne, vous trouverez forcément le lieu qui vous convient et la pêche

que vous aimez, que vous soyez adepte de la pêche aux leurres, aux appâts naturels, à la mouche ou au Tenkara ! **Peu importe votre expérience, il y aura forcément un endroit adapté à votre aisance technique.**

La plupart de ces rivières sont en gestion patrimoniale et abritent des truites sauvages en quantité, mais aussi de nombreux poissons trophés grâce à une croissance rapide sur leur partie aval.

La période la plus propice s'étend de mars à fin juin, mais les bonnes surprises sont fréquentes



© Juliën KAUFFMANN

46 étangs optionnels

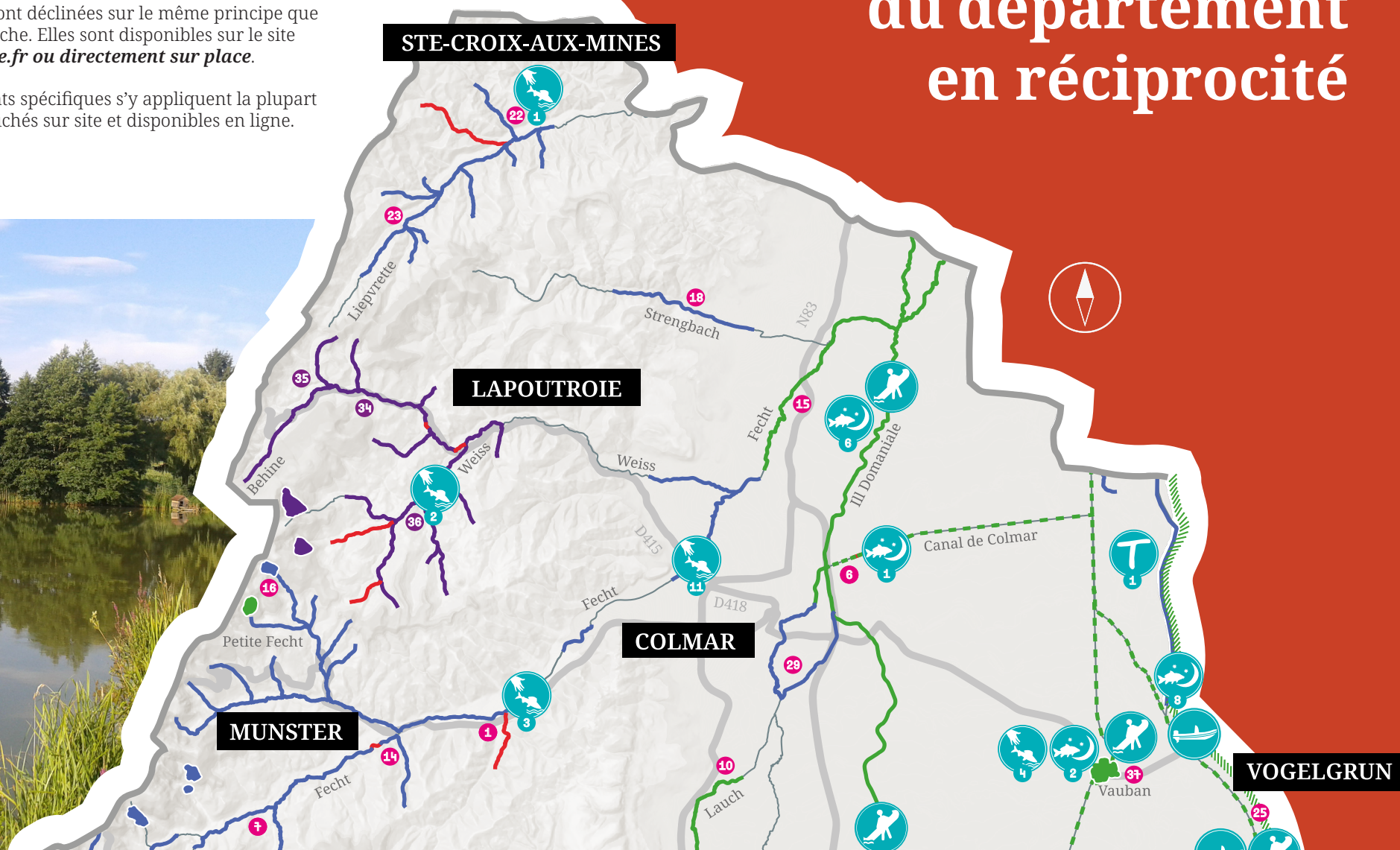
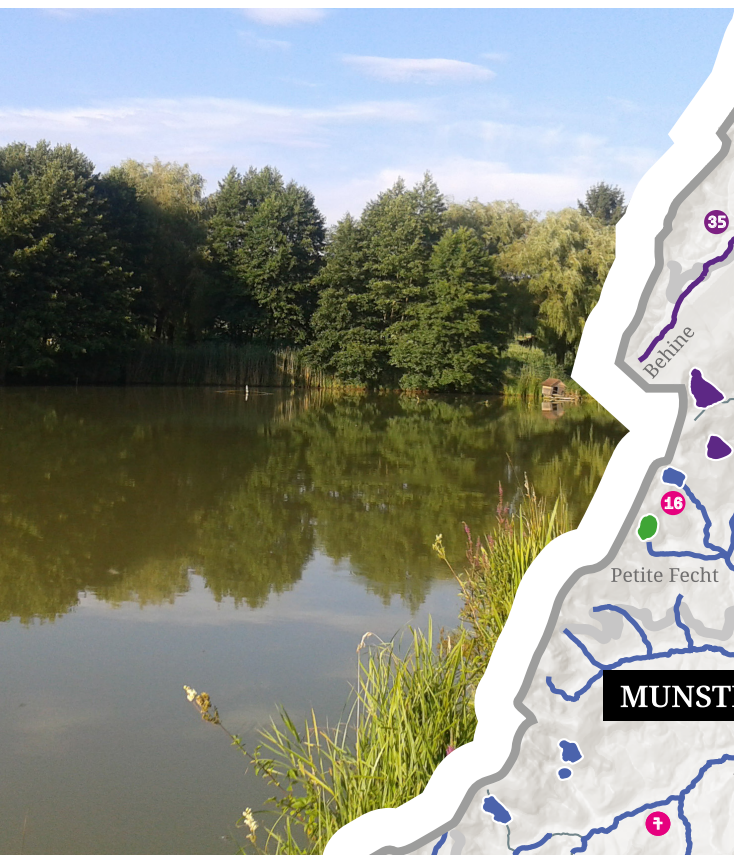
27 AAPPMA ont la gestion de 46 étangs.

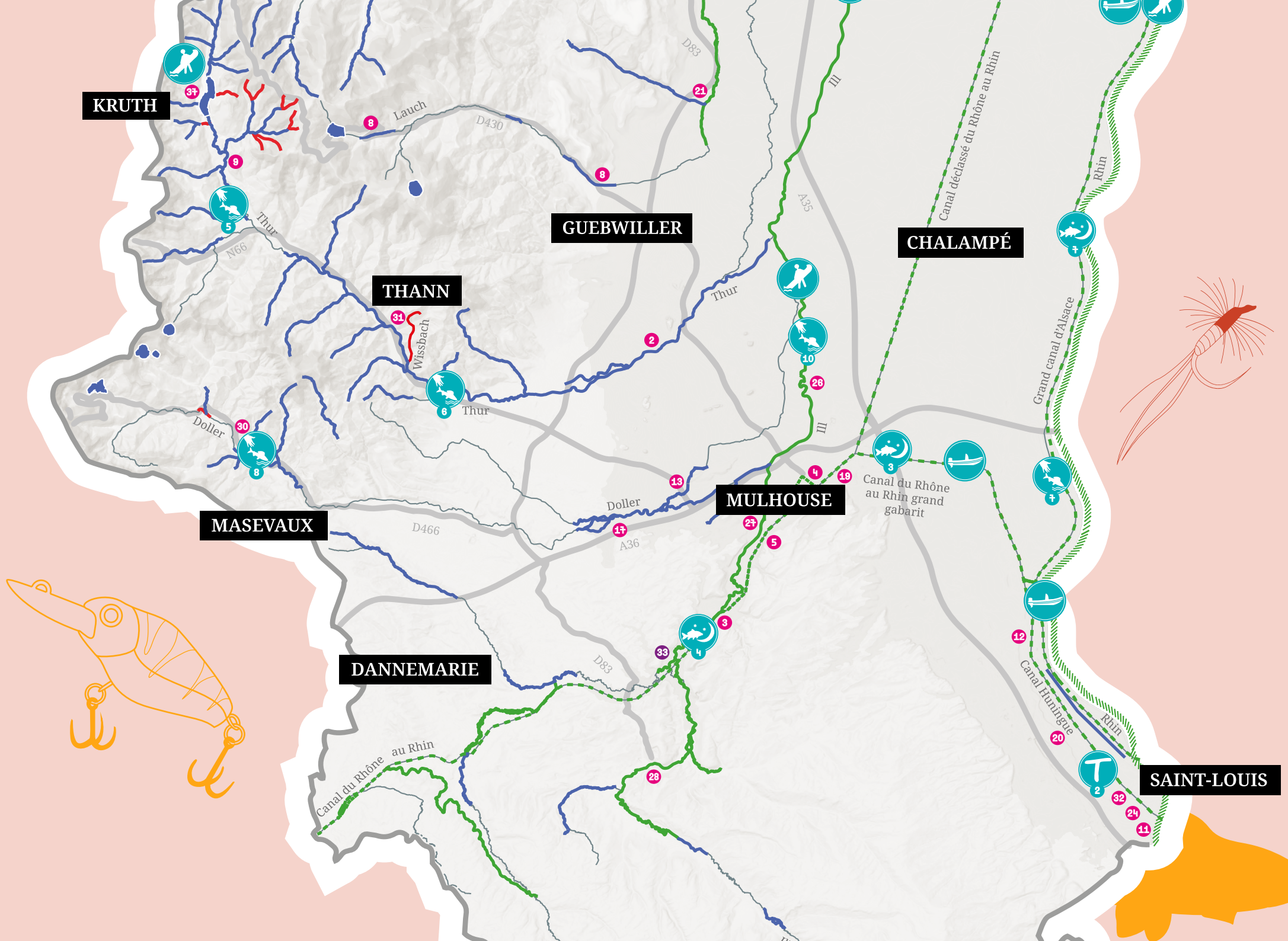
La pêche y est possible en s'acquittant d'une option payante, **en supplément d'une carte de pêche.**

Ces options sont déclinées sur le même principe que la carte de pêche. Elles sont disponibles sur le site **cartedepeche.fr** ou **directement sur place.**

Des règlements spécifiques s'y appliquent la plupart du temps, affichés sur site et disponibles en ligne.

+ de 95 % du département en réciprocité





KRUTH

GUEBWILLER

CHALAMPÉ

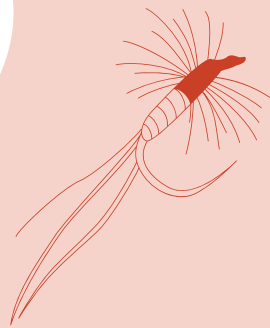
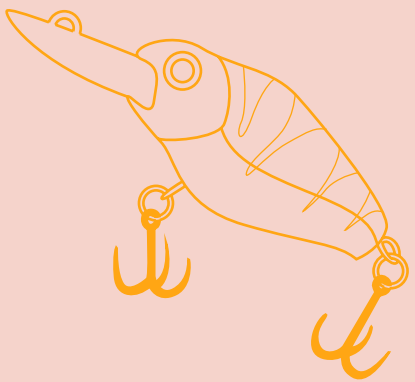
THANN

MULHOUSE

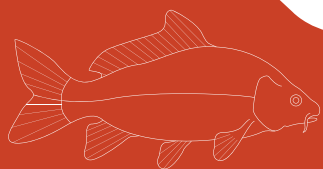
MASEVAUX

DANNEMARIE

SAINT-LOUIS



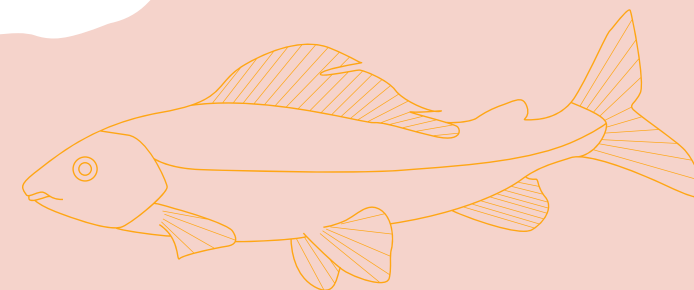
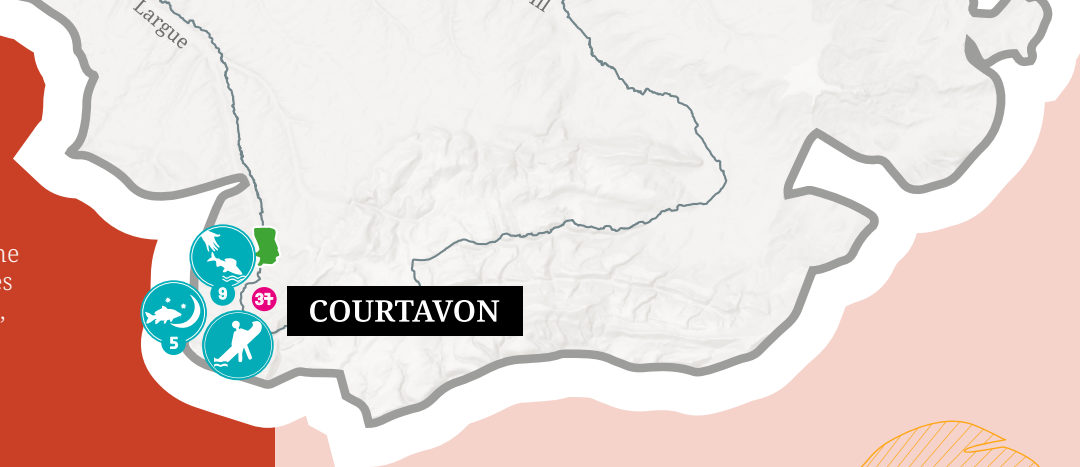
parcours Carpe de nuit



Les carpes ont une activité nocturne importante et se nourrissent essentiellement la nuit, bien que prenables également le jour. La pêche de nuit est normalement interdite mais 8 dérogations ont été délivrées afin de pouvoir faciliter la capture de belles carpes dans le Haut-Rhin, avec des spécimens records dépassant les 30 kg et s'approchant du mètre. Ces parcours sont localisés sur la carte de telle sorte :

- grand étang Vauban à Algolsheim – n° 1
- canal de Colmar à Colmar – n° 2
- canal du Rhône au Rhin grand gabarit – n° 3
- canal du Rhône au Rhin à Saint-Bernard – n° 4
- plan d'eau de Courtavon – n° 5
- l'Ill du pont du Ladhof à Maison Rouge – n° 6
- le Vieux Rhin à Chalampé – n° 7
- le Rhin à Vogelgrun – n° 8

Attention, une réglementation spécifique s'applique sur ces parcours, détaillée dans l'arrêté préfectoral ou dans l'information pratique éditée par la Fédération.



© Nicolas JOOS

les dernières nouveautés et la carte
eche68.fr

Legende

Parcours spécifiques



No-Kill



Parcours touristiques



Parcours Carpe de nuit



Point de mise à l'eau d'embarcations légères



Rampe de mise à l'eau pour bateaux

Lacs et plans d'eau

1^{re} catégorie réciprocaire

1^{re} catégorie non réciprocaire

2^e catégorie réciprocaire

Les cours d'eau

De 1^{re} catégorie réciprocaire

De 1^{re} catégorie non réciprocaire

De 2^e catégorie réciprocaire

Réserve de pêche

Fleuve

Canaux de 2^e catégorie réciprocaire

11 parcours No-Kill

- la Lièpvrette à Sainte-Croix-aux-Mines – n° 1
- la Weiss à Orbey – n° 2
- la Fecht à Wihr-au-Val – n° 3
- le grand étang Vauban à Algosheim – n° 4
- la Thur à Oderen – n° 5
- la Thur à Thann – n° 6
- le Vieux-Rhin entre Ottmarsheim et Petit-Landau – n° 7
- la Doller à Masevaux – n° 8
- le plan d'eau de Courtavon – n° 9
- l'Il à Ruelisheim – n° 10
- la Fecht à Ingersheim – n° 11

La remise à l'eau immédiate et dans les meilleures conditions de survie possible de toutes les prises est obligatoire sur les parcours No-Kill. Également appelés parcours « sans tuer », « réserve active » ou « catch and release », ces parcours à fort attrait ont plusieurs atouts majeurs :

- **protéger des espèces qui sont souvent malmenées par les activités humaines;**
- **permettre aux poissons capturés de continuer à vivre;**
- **favoriser la présence de poissons records.**

Recommandations : utilisez une épuisette pour abrégier le combat et limiter le stress du poisson, maintenez si possible le poisson dans l'eau pour le décrocher, soyez rapide si vous souhaitez prendre une photo.

Attention, une réglementation spécifique s'applique sur ces parcours, détaillée dans l'arrêté préfectoral ou dans l'information pratique éditée par la Fédération. Afin de limiter l'impact sur le poisson, seuls y sont autorisés les hameçons simples sans ardillon ou avec ardillon écrasé.

1 fleuve sauvage, le Rhin



© Julien KAUFFMANN



Aussi surprenant que cela puisse paraître, l'environnement du Rhin est bien souvent très paisible, sauvage et d'une qualité remarquable : l'île du Rhin est une réserve naturelle gérée par la Petite Camargue Alsacienne. **Si vous aimez le dépaysement et les challenges, la pêche sur le Vieux-Rhin est faite pour vous !**

Les possibilités de pêche ne manquent pas puisque le Rhin accueille quasiment l'ensemble des espèces piscicoles d'eau douce françaises ! On y retrouve bien-sûr des silures, des carnassiers, des poissons blancs, des carpes, mais aussi des aspes et des truites, ainsi que des ombres. Le Vieux-Rhin est d'ailleurs réputé pour ses truites géantes mais celles-ci se méritent ou nécessitent un brin de chance !

Pour plus d'informations, retrouver interactive, rendez-vous sur le site p



La plaine haut-rhinoise est sillonnée de **canaux créés pour le transport fluvial et l'irrigation**. La plupart encore en activité, certains délaissés comme le canal déclassé qui s'est ensauvagé, mais tous avec un potentiel pêche important : carpes, sandres, silures, perches, aspes et poissons blancs s'y portent à merveille et quelques jolis brochets y ont aussi élu domicile.

La Fédération y installe chaque année des frayères artificielles pour le Sandre et y déverse plusieurs centaines de kilogrammes de poissons en complément de la reproduction naturelle.

La plupart du temps très facile d'accès et longés par une piste cyclable, **ces canaux sont le lieu idéal pour un coup de pêche rapide ou un moment de détente au calme avec une forte probabilité de capturer un poisson.**

Le Haut-Rhin est traversé d'un bout à l'autre par l'Ill, du sud vers le nord, qui reçoit les eaux de toutes les rivières venant des montagnes vosgiennes.

L'Ill et les parties aval de ces rivières sont classées en 2^e catégorie piscicole et sont le terrain de jeu idéal pour tous les pêcheurs de carnassiers et de poissons blancs, carpes et silures y compris.

Où que vous soyez dans le département, vous êtes forcément à proximité d'une rivière de plaine.



900
km de rivière de plaine
2^e catégorie



1 site idéal pour
le street-fishing

L'agglomération mulhousienne recèle de nombreux spots de pêche propices pour un coup de street-fishing aux leurres. Prospectables à pied ou à vélo, les plus pressés pourront aussi emprunter les transports en commun.

Black-bass, aspes, perches, brochets, sandres et silures, tous les carnassiers y sont présents, à vous de les débusquer et de trouver ce qui déclenchera leur attaque !



3 plans d'eau
fédéraux

La Fédération du Haut-Rhin est gestionnaire des plans d'eau de Courtavon (17 Ha), de Vauban (10 Ha) ainsi que du lac de Kruth-Wildenstein (81 Ha) qu'elle vous met à disposition.

Ces plans d'eau de nature et de dimensions variées accueillent notamment une jolie population de carnassiers et de carpes. Le lac de Kruth-Wildenstein fait également l'objet de reempoisonnements réguliers et nombreux en truites, mais accueille aussi la plus belle population de brochets du département grâce à une reproduction souvent très prolifique et de très gros géniteurs.

Tous offrent la possibilité de passer d'agréables moments en famille, dans un cadre dépaysant, chacun avec ses spécificités : ambiance champêtre et paisible à Courtavon, ambiance plus animée à Kruth avec possibilités de baignade, d'activités nautiques, d'accrobranche et de restauration sur place.

Attention, une réglementation spécifique s'applique sur les plans d'eau de Vauban et de Courtavon, disponible sur peche68.fr et consultable sur place



Les Associations

Agrées

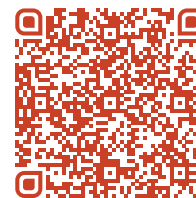
pour la Pêche et la Protection
du Milieu Aquatique

- | | | |
|--|---|---|
| 1 Basse vallée de la Fecht
aappma-bvf.fr | 14 Munster
http://perso.calixo.net/~aappma_munster/accueil_020.htm | 29 Les truites de Colmar 1880
lestruitescolmar.site-fr.fr |
| 2 Bassin Potassique
aappmabp.e-monsite.com | 30 Vallée de la Doller
www.aappma-doller.fr | 31 Vallée de la Thur
aappma-valleedelathur.com |
| 3 Berges de l'Il | 15 Ostheim | 32 Village Neuf
peche-village-neuf.fr |
| 4 Les brochets de Mulhouse
aappmalesbrochetsdemulhouse2016.wordpress.com
f lesbrochetsdemulhouse | 16 Petite Vallée de Munster | 33 Illfurth |
| 5 Brunstatt
pechebrunstatt.fr | 17 Reiningue | 34 Lapoutroie Espérance
peche-lapoutroie.fr |
| 6 La fraternelle de Colmar
lafraternellecolmar.free.fr | 18 Ribeauvillé | 35 Les truites du bonhomme |
| 7 Grande vallée de Munster | 19 Riedisheim | 36 Les truites de la Weiss |
| 8 Guebwiller
f Aappma Guebwiller | 20 Rosenau | |
| 9 Haute-Thur
aappma-thur.fr | 21 Rouffach
f aappma.rouffach | |
| 10 Herrlisheim
aappmaherrlisheim.wifeo.com | 22 Sainte-Croix-aux-Mines | |
| 11 Huningue
aappma-huingue.fr | 23 Sainte-Marie-aux-Mines | |
| 12 Kembs | 24 Saint-Louis Neuweg | |
| 13 Lutterbach | 25 Sans-Souci
aappma-sans-souci.blogspot.fr | |
| | 26 Sausheim | |
| | 27 SPL Mulhouse
aappma-splmulhouse.fr | |
| | 28 Sud Alsace
www.peche-sud-alsace.fr | 37 Fédération du Haut-Rhin pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
peche68.fr |

Plus d'informations sur peche68.fr

● réciproitaire

● non réciproitaire



Carte Interactive



Afin de faciliter l'accès aux informations et aux parcours, une carte interactive du département est régulièrement mise à jour. Chaque lieu de pêche y fait l'objet d'une photographie.

Cette carte est consultable sur notre site internet est compatible avec les smartphones. Toutes les informations utiles

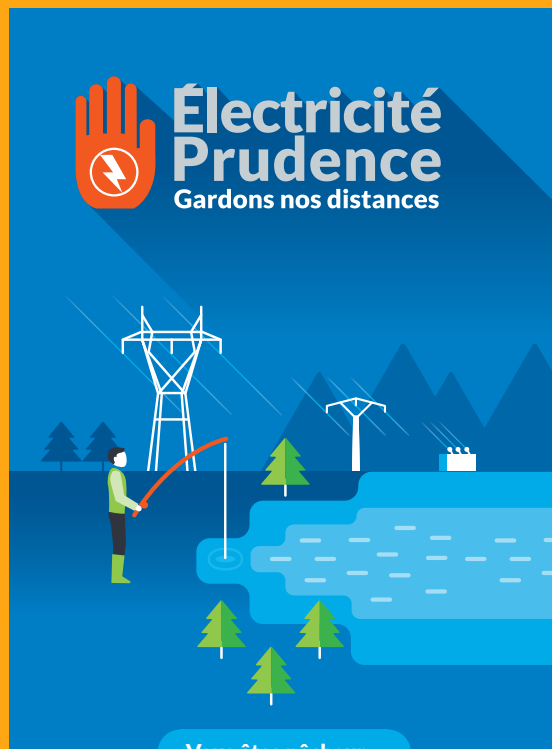
y sont disponibles (réserves de pêche, parcours spécifiques, gestionnaire, règlement intérieur, réciprocité, etc.).

**VIVEZ,
BOUGEZ,
PÊCHEZ
DANS LE HAUT-RHIN**

Envie de découvrir la pêche dans le Haut-Rhin ?
Découvrez notre film promotionnel en ligne sur notre site internet et sur notre page Facebook.

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE
68

Partenariats



Si vous pêchez trop près d'une ligne électrique, vous pouvez provoquer un arc électrique (ou amorçage) et risquez alors une électrocution.

SOYEZ VIGILANT À PROXIMITÉ DES LIGNES ÉLECTRIQUES !

enedis
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

Rte Le réseau de transport d'électricité



Une convention de partenariat local est signée chaque année entre EDF Hydro Est et notre Fédération, ayant pour axes :

- connaissance & Réduction des impacts sur les milieux aquatiques, en particulier sur le « Petit Rhin » renaturé en 2015
- sensibilisation du public scolaire & Promotion du Loisir Pêche

La Fédération a un partenariat privilégié avec la Brigade Verte du Haut-Rhin, acteur majeur de la vie rurale, visant à mettre les compétences de leur soixantaine de Gardes-Champêtres au service de la surveillance des activités de pêche.



L'association Rhin Meuse Migrateurs (anciennement Association Saumon Rhin) a été créée afin de gérer les différentes actions en faveur de la réimplantation durable du saumon et des poissons grands migrateurs dans le bassin alsacien du Rhin.



Notre Fédération et ASR collaborent à la réussite de leurs missions respectives qui se rejoignent sur de nombreux points.

Notre Fédération a un partenariat avec RTE et ENEDIS visant la réalisation d'actions de sensibilisation à la sécurité des pêcheurs à proximité des lignes électriques.

Autorisations de Circuler

Des autorisations de circuler sont désormais en vigueur sur **trois secteurs** du Domaine Public Fluvial haut-rhinois !

- **trois tronçons** sur le canal du Rhône au Rhin grand gabarit (bief de Niffer)
- **un secteur** sur le Vieux-Rhin à Vogelgrun, entre l'écluse EDF et l'ancienne rampe à char
- **un secteur** le long du Grand Canal d'Alsace et du Vieux-Rhin entre Ottmarsheim et Petit-Landau

Toute personne en possession d'une carte de pêche valide peuvent demander ses autorisations de circuler annuelles. Tout se passe directement en ligne, sur peche68.fr.

Sans réception de ces autorisations, l'accès motorisé est interdit. L'accès piéton reste toutefois possible sur l'intégralité du Domaine Public.





FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

PÊCHE

Fédération

du Haut - Rhin

pour la pêche et la protection
du milieu aquatique


03 89 60 64 74

47 rue de la Commanderie

68500 Guebwiller

contact@peche68.fr

 Fédération de Pêche Haut-Rhin

 @fedepeche68

peche68.fr



Crédits photos : FDAAPPMA 68 sauf mention contraire.

Conception graphique : Lorelei BENOUMEUR, Théo CRETEIN

Partenaires financiers :



AGENCE
DE L'EAU
RHIN • MEUSE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

